

IMPÔT SUR LE REVENU

Projet

Impôt sur le revenu

Compte tenu des données que vous nous avez communiquées sur votre situation et vos revenus en 2017, nous avons procédé au calcul de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

Imposition nette

Impôt sur le revenu

Contributions sociales (hors prélèvement à la source)

Contributions sociales prélevées à la source

0 €

0 €

0 €

0 €

Votre nombre de parts est égal à 1,50.

- Madame Sarah Maud GLASER, vous êtes née en 1973.
- Vous êtes célibataire.
- Vous avez 1 enfant mineur célibataire.

Revenus déclarés

13 430 €

Revenu Brut Global

11 896 €

Base imposable après application des abattements spécifiques à chaque revenu

11 896 €

Charges déductibles du revenu global

0 €

Revenu net imposable au sens du Code Général des Impôts

11 896 €

Revenu fiscal de référence

11 896 €

Impôt sur les revenus soumis au barème

0 €

Réductions d'impôt

0 €

Votre impôt net à payer est donc de

0 €

Vous relevez de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu. Votre Taux Marginal d'Imposition est donc nul. Le plafond de cette tranche est égal à **14 710 €**. Vous disposez d'une marge disponible de **2 814 €** avant d'être imposé dans la tranche supérieure.

Prélèvements sociaux

Les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont assujetties à un prélèvement social sur les revenus du patrimoine et de placements.

Pour les revenus mobiliers assujettis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, les contributions sociales sont, sauf exceptions, payées au jour de l'encaissement des produits (prélèvement à la source). Pour 2017, le montant de ces contributions s'élève à 0 €.

Impôt brut et barème

Quotient familial et Impôt brut

L'impôt sur le revenu se calcule sur la base du Revenu Net Imposable : on retranche aux différents revenus les abattements et frais, puis éventuellement les déductions fiscales et abattements spéciaux. Ce revenu net est ensuite divisé par le nombre de parts, fixé d'après la situation et les charges de famille : c'est le système du quotient familial.

Revenu Net Imposable	11 896 €
Nombre de parts	1,50
Quotient familial	7 931 €

Pour le calcul de l'impôt brut il est fait application d'un barème progressif : on calcule l'impôt correspondant à chacune des tranches jusqu'à reconstitution du Revenu Net Imposable.

Tranche	Montant	Taux*	Impôt brut
Jusqu'à 14 711 €	11 896,00 €	0,00 %	0,00 €
De 14 711 € à 40 629 €	0,00 €	14,00 %	0,00 €
De 40 629 € à 108 926 €	0,00 €	30,00 %	0,00 €
De 108 926 € à 230 675 €	0,00 €	41,00 %	0,00 €
A partir de 230 675 €	0,00 €	45,00 %	0,00 €
Total	11 896,00 €		0,00 €

(*) le taux appliqué au dernier euro déclaré sur la dernière tranche représente le Taux Marginal d'imposition (TMI) en l'absence de plafonnement du quotient familial.

Plafonnement du quotient familial et impôt net à payer

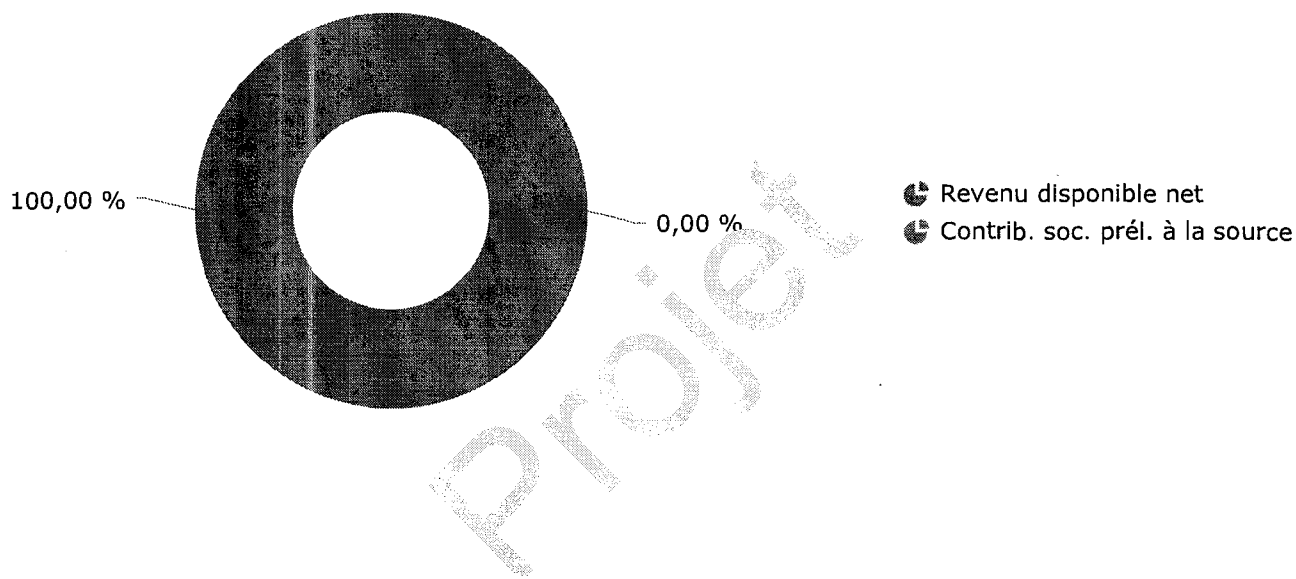
L'avantage fiscal lié au quotient familial peut être limité par un mécanisme de plafonnement. Dans ce cas, le Taux Marginal d'imposition réel peut être plus élevé que le TMI calculé précédemment.

Impôt brut avant plafonnement du quotient familial	0 €
Plafonnement du quotient familial	0 €
Impôt brut après effet du plafonnement du quotient familial	0 €
Réduction d'impôt et autres imputations	0 €
Impôt sur le revenu net	0 €
Contributions sociales	0 €
Taux moyen d'imposition (au sens de l'administration fiscale)	0,00 %
Taux Marginal d'Imposition (TMI)	0,00 %
Total imposition nette à recouvrer	0 €

Pression fiscale

Les informations que vous nous avez transmises (revenus perçus en 2017, patrimoine au 1er janvier 2018...), nous ont permis d'évaluer votre pression fiscale globale.

Total des revenus disponibles avant impôts	13 430 €
Revenus déclarés au titre de l'impôt sur le revenu	13 430 €
Total des impôts et taxes	0 €
Impôt sur le revenu	0 €
Contributions sociales (hors prélèvement à la source)	0 €
Contributions sociales prélevées à la source	0 €
Revenu disponible net d'impôts et taxes	13 430 €
Pression fiscale globale (part des revenus consacrée aux impôts)	0,00 %



Document strictement personnel, concernant l'imposition de Mme Sarah Maud GLASER, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception.



Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires	8 222			
Autres revenus salariaux	3 286			
Total des salaires et assimilés	11 508			
Déduction 10 % ou frais réels	-1 151			
Pensions alimentaires perçues	1 920			
Abattement spécial de 10 %	- 383			
Salaires, pensions, rentes nets	11 894			11 894
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			2	
Revenus de capitaux mobiliers imposables				2
Revenu brut global				11 896
Revenu imposable				11 896
Impôt sur les revenus soumis au barème				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
Montant net de votre imposition			=	0
IMPÔT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
Taux de prélèvement pour le foyer				0,00 %
Au vu des éléments que vous avez déclarés vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu				
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence :				11 896
Informations indiquées pour mémoire				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible				2
PLAFOND ÉPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :				
Plafond calculé sur les revenus de 2017		Déclar. 1		Enfant
		3 923		3 923
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSÉES EN 2018		3 923		3 923

DÉCLARATION DES REVENUS (N°2042)

Vous pouvez transmettre les formulaires présentés pages suivantes à votre centre des impôts, qui les considérera comme recevables conformément aux instructions du BOI 5 N-1-02 du 5 décembre 2002.

Quelques conseils avant de transmettre vos formulaires :

- Afin d'éviter tout risque de confusion ou d'omission sur les éléments déclarés, vous devez vous assurer que les documents imprimés par ClickImpots PREMIER 2018 sont parfaitement lisibles (qualité d'encre, taille des caractères). Dans le cas contraire, nous vous conseillons de modifier les paramètres d'impression (à partir du menu Fichier, Mise en page), d'imprimer en couleur, et de réduire les marges.
- Consultez attentivement l'audit de la déclaration n°2042 pour vérifier que votre déclaration ne comporte pas d'erreur. Rassemblez les justificatifs demandés en vous aidant des messages signalés par un trombone dans l'audit.
- N'oubliez pas de signer la déclaration imprimée et d'agrafer ensemble tous les feuillets constituant la déclaration.
- Enfin, si vous avez reçu à votre domicile une déclaration préremplie, vous joindrez ce document au(x) formulaire(s) n°2042 imprimés à partir de votre logiciel.

Revenus et charges déclarés

Votre Impôt sur le Revenu a été calculé en fonction des revenus et charges perçus en 2017 présentés ci-dessous.

Votre foyer fiscal

Vous

Madame GLASER Sarah Maud

Nom de naissance : GLASER

Date de naissance : 28/07/1973

Lieu de naissance. Département : 75

Lieu de naissance. Commune : PARIS 16

Numéro FIP : 340 86 13 5145478789 4 A

Numéro fiscal (vous) : 0517387589089

Adresse au 1er janvier 2018

Adresse : 9 ROUTE DE MINERVE 34210 AZILLANET

A ce domicile, vous êtes... : propriétaire

Date et lieu de signature

Adresse internet : glazersm@yahoo.fr

Situation du foyer fiscal

Vous êtes célibataire

C

OUI

Personnes à charge

Enfants à charge, non mariés de moins de 18 ans...

F

1

Année de naissance

2007

Traitements, salaires

Traitements, salaires

Mme Sarah Maud GLASER

Revenus d'activité

1AJ

8 222 €

Autres revenus imposables

1AP

3 286 €

Pensions, retraites, rentes y compris pensions alimentaires

Pensions, retraites, rentes y compris pensions alimentaires

Mme Sarah Maud GLASER

Pensions alimentaires perçues

1AO

1 920 €

Autres revenus

Revenus des valeurs et capitaux mobiliers

Revenus n'ouvrant pas droit à abattement : produits de placement à revenu fixe imposés au barème progressif	2TR	2 €
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR et déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH	2 €

Projet

DÉCLARATION DES REVENUS 2017

17

click
impôts
2018
À l'usage exclusif du particulier

Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques
de votre domicile au plus tard le 17 mai.

Vous déposez une déclaration pour la première fois Cochez ☐
Joignez une copie de justificatif de votre identité
(carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour...)

Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez : N° FIP ☐
N° fiscal ☐
N° fiscal du conjoint ☐

3 4 0 8 6 1 3 5 1 4 5 4 7 8 7 8 9 4 A
0 5 1 7 3 8 7 5 8 9 0 8 9

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur ☐ Madame ☒

DÉCLARANT 2 Monsieur ☐ Madame ☐

Nom de naissance **GLASER**

Prénoms **Sarah Maud**

Date de naissance **2 8 0 7 1 9 7 3**

Lieu de naissance **75 PARIS 16**

DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

GLASER

Votre téléphone Portable : **0608851213**

Votre mél **glazersm@yahoo.fr**

ADRESSE AU 1ER JANVIER 2018

Adresse **9 ROUTE DE MINERVE**

34210 AZILLANET
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

NUMÉRO ☒ ÉTAGE ☐ ESCALIER ☐ BÂTIMENT ☐ RÉSIDENCE ☐
PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT

NB. PIÈCES

Statut ☒ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ COLOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT ☐ OM DU F. PROPRIÉTAIRE ☐ NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2017 Date du déménagement : | | | 2017

Adresse
au 1er janvier 2017

NUMÉRO RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

NUMÉRO ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

Vous avez changé d'adresse en 2018 Date du déménagement : | | | 2018

Adresse actuelle

NUMÉRO RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

NUMÉRO ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez

☐ OUI ☐ NON

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le

Si vous soucrivez une déclaration
d'impôt sur la fortune immobilière, cochez ☐ OUI ☐ NON

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat,
apposez votre cachet et cochez ☐ OUI ☐ NON

SERVICES GESTIONNAIRES

SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL

ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2017

Marié(e)s..... M ☐ Célibataire..... C ☒
 Divorcé(e)/séparé(e)..... D ☐ Veuf(ve)..... V ☐
 Pacsé(e)s..... O ☐

Date des changements en 2017

- Mariage X ☐ 2017 ☐ Pacs X ☐ 2017 ☐
 N° fiscal de votre conjoint..... ☐
 Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2017..... B ☐
 - Divorce/séparation/rupture de Pacs..... Y ☐ 2017 ☐
 - Décédé : déclarant 1..... Z ☐ 2017 ☐
 déclarant 2..... Z ☐ 2017 ☐

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

Vous viviez seul au 1er janvier 2017 (ou au 31 décembre 2017 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2017) et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années

au cours desquelles vous viviez seul..... L ☐

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"..... P ☐

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint,

décédé en 2017, remplissait ces conditions..... F ☐

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;
- ou votre conjoint décédé en 2017 bénéficiait de la demi-part supplémentaire..... W ☐

- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs : l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944), remplit ces conditions..... S ☐

- Vous avez une pension de veuve de guerre..... G ☐

D | RATTACHEMENT EN 2017 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant..... J ☐

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)..... N ☐

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

INFORMATIONS

COORDONNÉES BANCAIRES

Joignez obligatoirement un relevé d'identité bancaire.

Vos coordonnées bancaires ne seront utilisées qu'à partir du 1er janvier 2019 pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre de la réforme du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

B | PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1er janvier 2017 (ou au 31 décembre 2017 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2017), vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, cochez..... T ☐

C | PERSONNES À CHARGE EN 2017

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2017) ou handicapés quel que soit l'âge..... F ☐ 1

Année de naissance..... 2007 ☐

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité..... G ☐

Année de naissance.....

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2002)

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2017) ou handicapés quel que soit l'âge..... H ☐

Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité..... I ☐

Année de naissance.....

Nom et adresse de l'autre parent.....

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2002)

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Autres personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité..... R ☐

Année de naissance.....

Nom, prénom, date et lieu de naissance.....

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{re} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Revenus d'activité.....	1AJ 8 222	1BJ	1CJ	1DJ
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes.....	1GA	1HA	1IA	1JA
Autres revenus imposables préretraite, chômage.....	1AP 3 286	1BP	1CP	1DP
Frais réels joignez la liste détaillée sur papier libre.....	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an.....	1AI COCHEZ >	1BI COCHEZ >	1CI COCHEZ >	1DI COCHEZ >
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI, agents généraux d'assurance, droits d'auteur.....	1GB	1HB	1IB	1JB
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère.....	1AG	1BG	1CG	1DG

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{re} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Pensions, retraites, rentes.....	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %.....	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions d'invalidité.....	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues.....	1AO 1 920	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère.....	1AM	1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes cas général.....	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	1AR	1BR	1CR	1DR

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %.....	2DH
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire.....	2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT ne le déduisez pas

Revenus des actions et parts.....	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME.....	2FU
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans.....	2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions.....	2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe.....	2TR 2
Intérêts des prêts participatifs et des minibons.....	2TT
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24%.....	2FA

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible.....	2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible.....	2BH 2
Frais et charges déductibles.....	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères.....	2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2017.....	2CK

3 | PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle de l'abattement pour durée de détention de droit commun.....	3VG
Abattement pour durée de détention de droit commun.....	3SG
Moins-value 2017.....	3VH

4 | REVENUS FONCIERS Location non meublée. Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier : recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €.....	4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BK
Nom du locataire et adresse.....	
Revenus fonciers imposables.....	4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers.....	4BB
Déficit imputable sur le revenu global.....	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés.....	4BD
Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2017.....	4BN COCHEZ >
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale.....	4BZ COCHEZ >

6 | CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine..... 6DE

	1er ENFANT	2e ENFANT
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : décision de justice définitive avant 2006.....	6GI	6GJ
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs.....	6EL	6EM
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) : sur décision de justice définitive avant 2006.....	6GP	
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...).....	6GU	

Nom et adresse des bénéficiaires.....

Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts..... 6DD

Nature des déductions.....

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés.....	6RS	6RT	6RU
Plafond de déduction.....	6PS	6PT	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....			6QR COCHEZ >
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2017 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes.....			6QW COCHEZ >
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO.....	6QS	6QT	6QU

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RIC1.

8 | DIVERS

Non-résidents :

- retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n°2041 E..... 8TA

- revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen Report de la déclaration n°2041 TM..... 8TM

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :

- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values..... 8VL

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
- impôt payé à l'étranger sur autres revenus.....	8VM	8WM	8UM
Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif autres que les salaires et pensions.....			8TI
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....			8TK
Plus-values en report d'imposition non expiré.....			8UT
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif missions internationales, missions diplomatiques ou consulaires.....			8FV COCHEZ >
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger joignez la liste de contrats.....			8TT COCHEZ >
Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger joignez la déclaration n°3916 ou la liste des comptes sur papier libre.....			8UU COCHEZ >

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration..... 0XX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.....